

Foyer d'Animation et de Loisirs ÉCHENOZ-LA-MÉLINE

Le Foyer d'Animation et de Loisirs d'Échenoz-la-Méline
en partenariat avec les associations méloises :

- ✻ Les Amis de Notre Dame de Solborde ✻ Les Méloïdes ✻
- ✻ Les Anciens Combattants ✻ Les Mômes de Longeville ✻
- ✻ Les Loupiots d'Échenoz Pont ✻ Musique Plaisir ✻
- ✻ L'Amicale Méloise du Pisse Menu ✻

organise un

VIDE-GRENIERS DIMANCHE 1^{er} avril 2012

Ce vide-greniers est ouvert **aux particuliers et aux brocanteurs**,
mais priorité sera donnée aux habitants d'Échenoz la Méline
et aux adhérents des associations organisatrices.

Le coût de l'emplacement sera de **8 €**.

Cette manifestation est soumise à une réglementation :

- Une inscription préalable du vendeur est obligatoire.
- La vente d'animaux vivants, de biens alimentaires et de produits pharmaceutiques est interdite.
- Tous les prix doivent être affichés.
- Une attestation sur l'honneur est à remplir **par les particuliers** pour la Préfecture.



Il est rappelé que la mise en vente, par des particuliers, d'objets mobiliers usagés, à l'occasion de "brocantes" et "vide-greniers" doit impérativement présenter un caractère exceptionnel, non habituel et ne s'appliquer qu'à des objets personnels. Il en résulte que l'achat pour la revente en ces manifestations est absolument prohibé.

Bulletin d'inscription au vide-greniers du 1^{er} avril 2012 à Échenoz-la-Méline.

(À retourner dès que possible et au plus tard le 15 mars 2012.)

Mme, M.

Date et lieu de naissance à

Adresse complète

Téléphone : Courriel :@.....

Cochez la case correspondant à votre situation :

Brocanteur professionnel N° d'immatriculation au Re gistre du Commerce et des Sociétés :

.....

Particulier N° de carte d'identité ou de passeport : (Joignez la photocopie recto verso correspondante)

.....

Joignez un chèque de 8 € à l'ordre de FAL Échenoz-la-Méline

À, le 2012

Signature

Attestation

(À remplir par tous les participants non-professionnels)

Je soussigné(e) Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Demeurant à

Titulaire de la pièce d'identité : Nature et n°

Autorité l'ayant délivrée :

Propriétaire du véhicule immatriculé :

"Exposant du vide-greniers se déroulant le 1^{er} avril 2012 à **Échenoz la Méline**.

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer qu'à 2 manifestations de ce type au cours de l'année

"Je suis informé (e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre."

"Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus désignés en cas de fausse déclaration."

Fait à, le 2012

Signature à faire précéder de la mention "lu et approuvé "

Si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire **impérativement** avant le **15 mars 2012** auprès de :

- FAL 13 rue de la Mairie 70000 Échenoz la Méline.
- FAL Marie-Noëlle PERTUIT 6 rue du Château Grillot 70000 Échenoz la Méline. ☎ 03 84 76 72 35
- FAL Bernadette BOREY 10 Parc de la Paule 70000 Échenoz la Méline. ☎ 03 84 75 89 16

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez impérativement nous retourner :

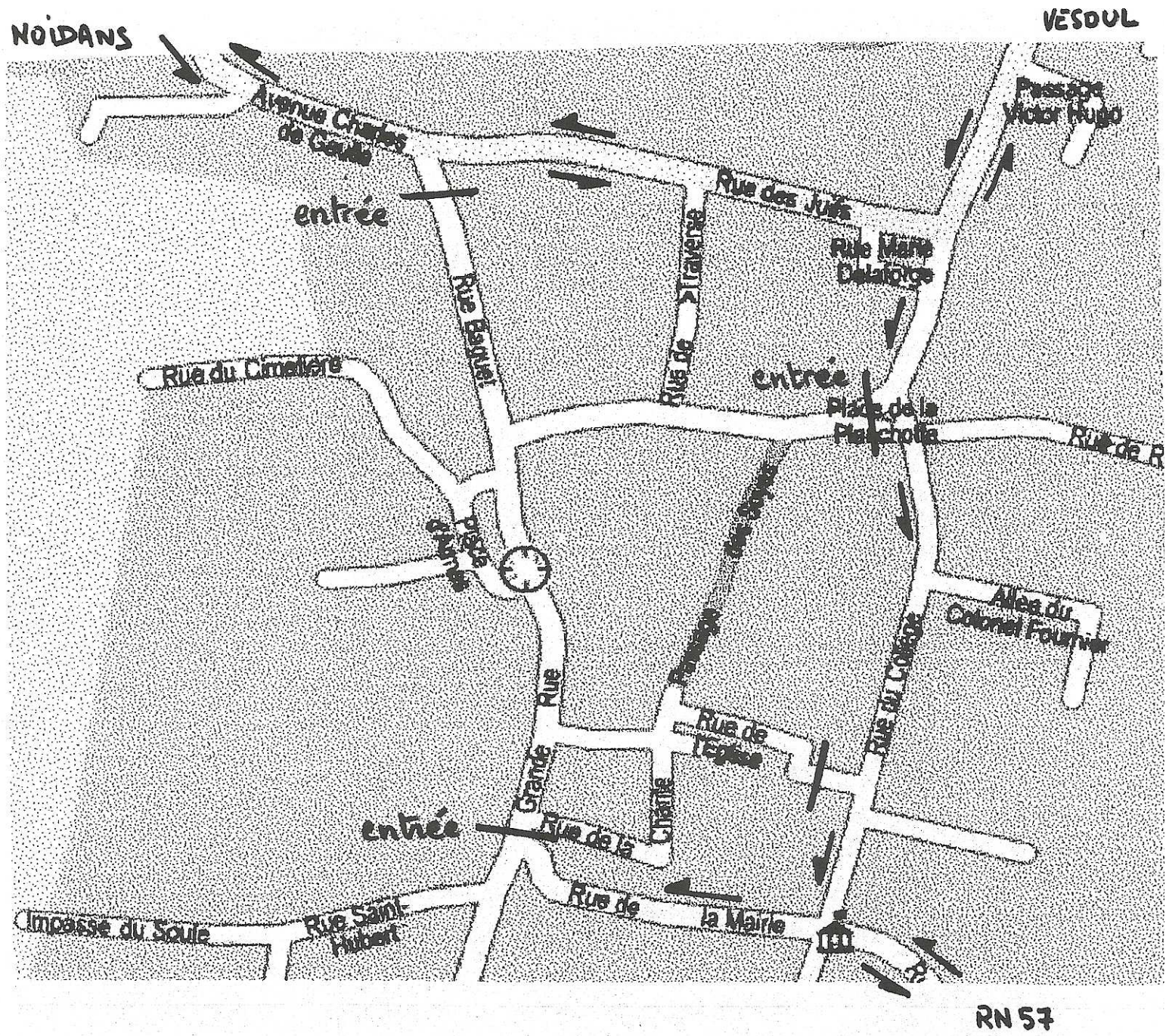
- Le bulletin d'inscription et l'attestation sur l'honneur pour la préfecture.
- Une photocopie de pièce d'identité recto/verso.
- Un chèque de **8€ à l'ordre du FAL**

Informations pratiques

1. **Aucune confirmation ne vous sera adressée.**
2. Les emplacements mesurent 4,50 m x 2,50 m.
3. L'installation se fera à partir de 6 heures et avant 8 heures (après 8 heures, plus de voitures sur le vide-greniers).
4. Vous pourrez vous restaurer sur place : sandwiches, saucisses, frites, hot-dogs, gaufres, buvette.

Retournez pour le **15 mars 2012 au plus tard**, la feuille ci-contre, entièrement remplie, sans détacher le bulletin d'inscription de l'attestation ainsi que **votre chèque.**

Merci



Nous comptons sur votre civisme pour éviter tout stationnement gênant le samedi après-midi (traçage) et le dimanche toute la journée.
Merci